

Europe

OPEN AIR
TASTE MUSEUM



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

“Est né le District de la Nourriture des Charcuteries AOP de Piacenza”

Le premier “District de la Nourriture” reconnu
par la Région Émilie Romagne



Est né le District de la Nourriture des Charcuteries AOP de Piacenza.

Le premier "District de la Nourriture" reconnu par la Région Émilie Romagne.

Des districts de la nourriture voient le jour en Émilie-Romagne, de nouvelles structures ancrées sur le territoire pour favoriser leur développement, garantir la sécurité alimentaire, la cohésion et l'inclusion sociale, réduire l'impact environnemental et le gaspillage alimentaire. Les objectifs incluent également la sauvegarde du territoire et du paysage rural, ainsi que la valorisation des productions agroalimentaires de qualité en favorisant l'intégration de la chaîne d'approvisionnement.

C'était la présentation officielle faite à la presse le 28 octobre 2019 par Simona Caselli, alors conseillère agricole de la région Émilie-Romagne.

Les Districts, selon le droit national, sont des entités étroitement liées au territoire avec une identité historique homogène résultant de l'intégration des activités agricoles et des activités locales, ainsi que de la production de biens ou de services de spécificité particulière, conformes aux traditions et aux vocations naturel et local.

Le Consorzio di Tutela Salumi DOP Piacentini a saisi cette importante occasion, en transmettant la demande pour la constitution et la reconnaissance du "District de la Nourriture de Salumi DOP Piacentini" au Service Organisations de Marché et Synergies de Filière de l'Assessorat à l'Agriculture de la Région Emilie-Romagne.

La reconnaissance est arrivée au Consortium ces derniers jours et représente aujourd'hui le premier "District de la Nourriture" reconnu par la Région Émilie-Romagne et le seul District pour les charcuteries AOP inclus dans la liste officielle du Ministère des Politiques Agricoles, Alimentaires et Forestières.

"Cet outil supplémentaire mis à la disposition du Consortium", explique le président Antonio Grossetti, "va enfin nous permettre de poursuivre concrètement la mise en place d'une chaîne de production reliée au salami AOP dans toute Plaisance, pour laquelle le Consortium fait tout son possible pour y parvenir depuis des années. En effet, grâce à des «accords de district» entre les différents acteurs participant au système de production de charcuterie AOP, opérant dans le territoire de Piacenza, il sera possible de construire des filières partagées de chaîne d'approvisionnement et également de participer à des appels d'offres nationaux spécifiques pour financer des projets communs capables de renforcer le développement économique et social".

Grossetti poursuit en disant que *"dans un moment difficile, comme celui que nous traversons, le Consorzio di Tutela Salumi DOP Piacentini va au-delà de ses tâches institutionnelles, en accordant une grande attention à toutes les mesures qui peuvent aider les entreprises membres et l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement à surmonter les grandes difficultés du moment avec une projection programmatique à long terme".*

"Notre objectif", conclut Grossetti "est de promouvoir, avec des faits, la réorganisation des relations entre les différents sujets du système de production opérant dans le territoire de Piacenza, afin de promouvoir la collaboration et l'intégration entre les différents sujets de la chaîne d'approvisionnement, en stimulant la création de meilleures relations de marché, où chaque sujet a la juste satisfaction économique, une condition fondamentale pour la poursuite de la plus haute qualité de produits, avec des répercussions positives incontestables sur notre territoire. Une fois de plus, le Consortium se place à l'attention du système agroalimentaire national pour le caractère concret de ses activités et la rapidité de ses actions".

Piacenza, le 22 juin 2020



openairtastemuseum.eu



@EuropeOpenAirTasteMuseum